

L'honorable M. SCOTT : Il dit : " les terres soumises à son contrôle ".

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Cela ne change aucunement ma manière de voir. Les forêts qui sont sous le contrôle du Dominion se trouvent dans les provinces des territoires du Nord-Ouest, et nous savons tous que la quantité du bois de construction dans ces provinces est très restreinte.

L'honorable M. CASGRAIN (de Lanau-dière) : Ungava.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : J'ai envie de demander où se trouve Ungava ? La région qui s'étend à l'est de la baie d'Hudson et de la baie James, connue sous le nom d'Ungava est en grande partie sous le contrôle de la province de Québec et de Terre-Neuve. Une partie, je l'admets, appartient au Dominion. Mais jusqu'à ce que la question de juridiction soit réglée, il est douteux que le Dominion s'occupe beaucoup de la conservation des forêts de cette région. Je puis ajouter, si j'en juge par ce que j'ai appris, qu'il y a peu de bois d'une quelconque valeur dans cette région. Le bois dans les Territoires du Nord-Ouest, de ce côté-ci des Montagnes Rocheuses, je l'admets avec le gouvernement, devrait, autant que possible, être conservé, et je suis très heureux d'apprendre que l'on a l'intention de créer des réserves forestières. Cependant ce bois, s'il doit être conservé, ne pourra avoir de valeur pour les gens du Nord-Ouest que lorsqu'il aura atteint la grosseur du bois de commerce. Je suppose que l'on comprend par réserves forestières des terrains que l'on plantera d'arbres.

Le paragraphe suivant de l'adresse est très important. Il appelle l'attention sur le fait que les garnisons d'Halifax et d'Esquimalt doivent être à l'avenir contrôlées par le Dominion. Comme je l'ai dit à la dernière session, je doute fort de l'opportunité de la politique adoptée par le gouvernement sur cette question. Il me semble qu'il eût valu mieux, au point de l'économie et à d'autres points de vue, laisser ces garnisons sous le contrôle et la direction du gouvernement impérial, et à ses frais. De plus le Canada devrait payer pour sa part tous les ans, un ou deux millions comme aide à la marine impériale, et le gouvernement impérial devrait continuer à maintenir des garnisons

à Halifax et à Esquimalt. Bien peu de personnes peuvent nous dire, si elles n'ont pas un peu étudié les choses militaires, bien peu de personnes, dis-je, peuvent nous dire ce que coûtera au pays l'entretien de ces fortifications. Examinons d'abord les fortifications d'Esquimalt et voyons ce qui est nécessaire pour les entretenir, pour y maintenir une force militaire capable de rendre des services. Examinons ensuite celles d'Halifax. Je crois que vous verrez que les dépenses que le pays devra faire dépasseront la somme à laquelle les plus grands pessimistes d'entre nous l'ont évaluée. Je regrette la chose pour deux raisons. Je crois que la conservation par l'Angleterre de ces deux postes militaires dans le pays constituait un lien d'union entre les colonies et l'empire, plus fort qu'aucun autre lien. Quand j'ai exprimé cette opinion l'année dernière mon honorable ami le secrétaire d'Etat s'est écrié : " Absurdité ". Quand on songe à l'opinion qu'a exprimée le premier ministre à la tête du grand parti qu'il dirige, quand il a dit que dans un prochain avenir le Canada tombera du rameau maternel—la mère patrie—comme une pomme mûre tombe de la branche, on peut en conclure que ce qui vient d'être fait est un premier pas tenté pour préparer le Canada à se séparer de la mère patrie. D'honorables sénateurs peuvent se servir ici du mot " absurdité ", peuvent dire que nous avons autant de liberté que nous pourrions en avoir sous un autre régime, et que ce changement ne nous nuirait aucunement. Il n'est pas probable que je vivrai assez vieux pour voir ce changement, mais j'ai exprimé mes vœux sur ce point-là, et je serais bien trompé si les événements ne venaient pas réaliser la prédiction que je fais à ce sujet. Je vois que dans un discours que le maire de Toronto, un chaud partisan du gouvernement, a fait lors de la visite du prince de Battenberg, il s'est montré hautement favorable à l'idée de faire contribuer le Canada au maintien de la marine impériale.

Le prince accueille favorablement cette manière de voir qu'il considéra—vu l'autorité de celui qui l'exprimait—c'est-à-dire, du maire de la grande cité de Toronto—comme étant l'expression de l'opinion et des désirs du gouvernement actuel, lui-même, et si vous lisez son discours, vous constaterez que cette interprétation ressort des remar-